

troupe permanente feront-ils partie de ce contingent, ou celui-ci se composera-t-il exclusivement de volontaires?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je prierais mon honorable ami de ne pas insister sur cette question en ce moment. Des communications de nature confidentielle dont nous ne sommes pas encore prêts à faire part au public font qu'il ne convient pas que j'aborde ce sujet dans le moment. L'honorable député s'est-il enquis du sentiment des officiers?

M. MACDONALD: Je tenais plus particulièrement à savoir si les officiers et les soldats qui devront partir seront tous choisis parmi les volontaires, ou si des officiers de la troupe permanente feront partie du contingent.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Il partira un régiment de cavalerie et deux batteries d'artillerie montée appartenant à la troupe permanente.

M. MACDONALD: S'est-on occupé du recrutement d'un régiment de génie? Il est certain que des ingénieurs ont offert leurs services au ministre; s'est-on occupé de les utiliser?

L'hon. M. S. HUGHES: Il partira un régiment de génie et nous employons comme instructeurs un certain nombre de membres de la troupe permanente. De cette façon, nous trions les meilleurs ingénieurs que l'on puisse trouver pour les enrégimenter dans le génie. De plus, la Canadian General Electric Company, de Toronto, que dirige M. Nicholls, a offert les services de vingt-cinq hommes au Canada même et non à l'étranger. Sir John Jackson a mis tout son personnel d'ingénieurs à la disposition du Gouvernement. A vrai dire, les offres de service abondent de toutes les parties du pays.

M. MACDONALD: Aux termes du paragraphe (c), le Gouvernement devra se servir du crédit à être ouvert pour "assurer la continuation des communications commerciales, industrielles et d'affaires soit par voie d'assurance ou d'indemnité contre les risques de guerre, ou autrement"; j'aimerais, à ce propos, si le ministre des Chemins de fer était ici, appeler son attention sur l'état du commerce du charbon à Halifax. C'est avec plaisir que chacun de nous a appris que la province de la Nouvelle-Ecosse offrait de mettre 100,000 tonnes de charbon à la disposition du gouvernement anglais. Tant que durera la guerre, les navires portant le pavillon britannique viendront naturellement prendre du charbon à

Halifax, et probablement en plus grande quantité que jamais. A l'heure actuelle, l'Intercolonial est complètement dépourvu d'installations dans le port d'Halifax qui lui permettent de livrer aux quais, ni en aucun endroit d'où on puisse ensuite le transporter à bord des navires de guerre ou autres, le charbon qui arrive par cette ligne. Jusqu'à présent, ce sont des bateaux communiquant avec les houillères du Cap-Breton qui ont transporté le charbon destiné aux navires. Il est à souhaiter, il est absolument nécessaire que l'Intercolonial soit mis en mesure de transporter le charbon provenant des houillères de la terre ferme, et je crois savoir que l'on a déjà appelé là-dessus l'attention de quelques-uns des membres du Gouvernement.

Je parle ici au nom de mes commettants et de la population de Cumberland; les gens aimeraient à pouvoir livrer dans le port d'Halifax le charbon extrait de leurs houillères, ce que le manque d'installations de l'Intercolonial ne leur permet pas de faire à l'heure actuelle. Je me suis laissé dire que l'on pourrait obvier à l'inconvénient sans beaucoup de frais par la construction d'un embranchement pénétrant jusque dans l'arsenal, et que la question a été soumise aux autorités impériales en même temps qu'un plan indiquant le tracé de cet embranchement. Le sujet peut sembler de mince importance, mais nous voulons le bien de notre province, et si l'on tenait compte de la position qu'occupera Halifax comme port d'exportation, notamment en hiver, on devrait faire en sorte que ce port fût abondamment pourvu de charbon pour quelque objet que ce soit.

Je vois que le ministre des Chemins de fer n'est pas à son siège; je prierais donc le premier ministre d'appeler son attention sur ce point, car si je me suis permis ces quelques observations, c'est uniquement par souci de l'intérêt bien entendu du pays à l'heure présente.

Qu'a-t-il été décidé à l'égard de la solde des volontaires qui s'en vont prendre du service à l'étranger? La différence de solde a déjà provoqué de la critique lors de la campagne sud-africaine.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je crois savoir que la solde sera la même que si les hommes étaient en activité de service au Canada.

Je me rends compte de l'importance des observations de mon honorable ami de Picton. Pour ma part, je ne suis pas en mesure de parler en connaissance de cause des installations qui existent en ce moment à